

ESPLANADE PLAGE DE CAROUAL

Mise à disposition de terre-plein du domaine public afin d'y installer une activité économique de bar de plage

La commune d'ERQUY, 11 square de l'Hôtel de Ville, 22430 ERQUY,

en tant que gestionnaire domaine public

met à disposition un espace de l'esplanade situé le long de la plage Nord de Caroual adossé au poste de relevage de la rue de la Digue de 250 m² maximum pour un usage de bar de plage afin de permettre la consommation de denrées alimentaires (bar, restaurant, vente à emporter).

Chaque candidat devra préciser la durée d'occupation envisagée.

Le tarif de la redevance sera conforme au tarif de droits de place délibéré par la commune, à titre d'exemple, le tarif pour l'année 2024 est de 38,03 € / m².

Les aménagements des terrasses devront respecter la charte disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

Les établissements intéressés devront fournir pour le 19 janvier 2024 un dossier de candidature en Mairie d'Erquy, 11 square de l'Hôtel de Ville, 22430 ERQUY ou par mail à l'adresse ast@erquy.bzh

Le dossier comprendra :

- le nom, raison sociale et coordonnées de la personne ou de l'établissement concerné,
- un mémoire technique du projet envisagé,
- la surface souhaitée,
- une attestation d'assurance.
- un engagement de respect de la charte.

Les candidatures seront étudiées en prenant en compte l'adéquation entre l'emplacement du lieu de vente et celui de la terrasse souhaitée.

A Erquy, 13 décembre 2023

Henri LABBÉ,
Maire d'Erquy

